

# COMMUNE d'ABSCON

Centre Administratif – 1, rue Louis Pasteur – 59215 ABSCON  
Téléphone : 03.27.36.33.99 – Télécopie : 03.27.36.38.80 – Courriel : mairieabscon@gmail.com

**PROJET : POUR JEUNESSE ET SPORTS**

## **GARDERIE PERISCOLAIRE DU 02 SEPTEMBRE 2024 AU 04 JUILLET 2025**

**Pour les 3 à 16 ans**



### **PROJET ÉDUCATIF**

#### **I – PRÉSENTATION DE L'ORGANISATEUR**

La Commune d'Abscon, collectivité territoriale dépendant de l'arrondissement de Valenciennes, organise pendant toutes les périodes scolaires des Accueils Périscolaires : un service de cantine avec un temps d'inter-cantine et une garderie matin et soir pour les enfants scolarisés dans l'une des trois écoles de la Commune.

Une volonté municipale est destinée à la jeunesse de la ville absconnaise d'environ 4 300 habitants, grâce aux partenariats avec la C.A.F. de Valenciennes et les signatures d'un Contrat Petite Enfance et d'un Contrat Temps Libres et désormais du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ), qui ont permis une augmentation des créneaux d'ouverture des Accueils de Loisirs. Les effectifs de cantine, d'inter-cantine et de garderie périscolaire ont augmenté également.

Les enfants accueillis sur toutes les périodes de l'année scolaire auront au moins 3 ans et au maximum 12 ans et seront répartis par école pour le repas du midi, selon leur nombre et dans les lieux d'accueil de garderie périscolaire comme suit :

- **La garderie périscolaire est répartie en 2 créneaux :**
  - **1 de 7h30 à 8h30 le matin (à l'école Jules Ferry pour les maternelles et à l'école Marius Assez pour les enfants de Julien Beauvillain et de Marius Assez) et**
  - **1 le soir de 16h30 à 18h00 pour les écoles Jules Ferry (maternelle) et primaire Marius Assez et de 16h45 à 18h00 pour l'école primaire Julien Beauvillain (lieu de garderie à Marius Assez, salle polyvalente)**

La vocation principale de la commune d'Abscon est d'organiser des temps afin de proposer un accueil pour les parents qui travaillent et qui doivent laisser leur enfant en service de cantine et de garderie.

Des animateurs sont mis en place pour aller chercher les enfants dans leurs classes respectives (ou à l'école Julien Beauvillain) et les conduire ensuite au lieu d'accueil, soit en maternelle, soit à Marius Assez.

## **II – OBJECTIFS EDUCATIFS**

Les temps d'accueil, de garderie, de cantine et inter-cantine font partie intégrante de la construction et du développement de l'enfant, la Municipalité tend, au fil des ans, à adapter ses structures en fonction des besoins et des intérêts des enfants, en augmentant le personnel d'encadrement selon les besoins.

### **Ainsi, se fixe-t-elle d'atteindre les objectifs suivants :**

- ⇒ Favoriser l'épanouissement personnel de l'enfant au travers des différents temps d'accueil
- ⇒ Favoriser le développement de l'autonomie de l'enfant et le vivre ensemble dans le respect et le besoin des caractéristiques de chaque âge (initiative, créativité, responsabilité)
- ⇒ Favoriser la tolérance, l'expression de la solidarité et la reconnaissance de la diversité
- ⇒ Permettre à l'enfant de développer son esprit critique de manière constructive, faire des choix
- ⇒ Favoriser et permettre l'apprentissage des gestes de la vie quotidiennes (savoir manger proprement)
- ⇒ Favoriser le respect de chacun ainsi que les consignes des adultes et des règlements intérieurs
- ⇒ Favoriser l'apprentissage du goût des différents aliments et apprendre à manger de façon saine et équilibrée, tout en respectant les règles d'hygiène et de sécurité.
- ⇒ Favoriser la connaissance de sa commune (nombre d'habitants, noms des rues, qui sont les personnes à qui un nom de rue a été donné, quelles sont les associations existantes, que peut-on y faire...)

Les objectifs cités seront, bien entendu, adaptés aux diverses tranches d'âge.

## **III - MOYENS MIS À DISPOSITION**

### **Humains :**

Le taux d'encadrement pour les enfants de primaire étant de 1 pour 14, le nombre d'animateurs sera mis en fonction du nombre d'enfants inscrits. De même pour les enfants de maternelles dont le taux est de 1 pour 10.

Le nombre d'animateurs est fixé à environ 3 pour l'école primaire Marius Assez (jusqu'à 42 enfants) à 2 pour l'école Julien Beauvillain (jusqu'à 28 enfants) et de 2 pour l'école maternelle Jules Ferry (jusqu'à 20 enfants). Le personnel d'encadrement sera composé dans la mesure du possible d'animateurs qui viendront, en priorité, de la commune d'Abscon, et devront être, soit diplômés BAFA, soit stagiaires. Le reste du recrutement des animateurs sera complété par des personnes d'autres communes dans les mêmes conditions (diplômés BAFA ou stagiaires) ou sans formation dans le respect de la réglementation.

Il y aura un responsable nommé par structure afin de gérer avec les services administratifs de la commune, les inscriptions et les absences et qui sera en charge du suivi administratif de la structure (pour la garderie comme pour la cantine scolaire).

Des agents de service seront également mis à disposition pour le service de restauration et le nettoyage des lieux de vie, selon les besoins réels.

## Locaux :

Les locaux utilisés pour l'accueil des enfants seront la salle de classe des petits de l'école Jules Ferry (pour les maternelles) et la salle polyvalente de l'école Marius Assez pour les primaires selon des horaires bien établis :

- Le matin de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h00 pour le soir pour la garderie périscolaire pour les écoles Ferry et Assez et de 7h30 à 8h45 et de 16h45 à 18h00 pour les enfants de l'école Julien Beauvillain.
- Selon les besoins, la salle des sports ou la salle Gilbert Défossé pourront être utilisées.

## Financiers :

Le budget d'activité sera établi par vote du conseil municipal et transmis au responsable du service animation qui le donnera à chaque responsable de structure, en répartissant les différents secteurs (activités, transports, matériel...)

Chaque responsable d'école sera chargé de veiller au respect du budget voté dans chaque secteur, sachant que cette partie financière est basée sur le calcul du nombre d'enfants par âge et en fonction des besoins demandés et du montant des activités réalisées l'année précédente.

## Matériels :

La Municipalité mettra à disposition le matériel nécessaire, qu'il soit sportif, pédagogique, médical (trousses de secours). Les demandes particulières d'achat seront transmises par le responsable de chaque école en fonction des projets d'animation définis par le personnel d'encadrement.

## IV – MODALITES D'INSCRIPTION

Afin d'inscrire l'enfant ou le jeune, la famille doit remplir dans les délais impartis la fiche d'inscription unique avec les documents demandés (avis d'imposition, vaccins et attestation d'assurance). Sur ces feuilles de renseignement données aux familles figurent les modalités tarifaires (prix en fonction des revenus familiaux, dates de règlement limite), les dates et horaires d'ouverture de l'Accueil de Loisirs. Une possibilité est désormais faite pour une inscription en ligne. Le paiement des factures est également possible en ligne.

## V - MÉTHODES DE TRAVAIL

Le présent projet est remis au responsable du service animation afin qu'il puisse élaborer son projet pédagogique.

### Recrutement des animateurs :

Les contrats des personnels d'animation sont établis après entretien par la Directrice des Ressources Humaines, en fonction des possibilités de la commune et selon l'accord de la Directrice Générale des Services, après accord du Maire.

### Préparation des équipes :

Afin de préparer au mieux les différents accueils, des temps de réunion seront mis en place, permettant de créer l'osmose entre les membres de l'équipe, des temps de travail communs, d'apprendre à se connaître, mais aussi de pouvoir travailler dans le même sens que les projets éducatif et pédagogique. Pour ce faire, un règlement intérieur sera créé afin d'avoir les mêmes réponses aux mêmes questions.

### Évaluation du degré d'atteinte des objectifs :

Une évaluation du fonctionnement et du degré d'atteinte des objectifs généraux sera remise à Monsieur le Maire ou à son adjoint, à la fin de l'année scolaire. Pour cela, il faudra des temps de formation (entre animateurs ou entre responsables) et des réajustements, si nécessaire.

Fait à ABSCON, le 26 Juin 2025  
Le Maire,

P.O. Patrick KOWALCZYK

*V. Danielewski*



L'Adjointe  
Viviane  
DANIELEWSKI

# COMMUNE D'ABSCON

## GARDERIE PERISCOLAIRE

### DU 02 SEPTEMBRE 2024 AU 04 JUILLET 2025

Pour les 3 à 11 ans



## PROJET PÉDAGOGIQUE



### I – FONCTIONNEMENT GENERAL

La Municipalité d'Abscon organise pendant le temps scolaire un Accueil Périscolaire ainsi qu'un service de cantine avec un temps d'inter-cantine pour les enfants scolarisés dans l'une des 3 écoles de la Commune.

Les enfants accueillis auront au moins 3 ans et au maximum 11 ans (voire 12 si redoublement ou autre raison) et seront répartis par école.

**La garderie périscolaire est répartie en 2 créneaux :**

- De 7h30 à 8h30 le matin (Ferry et Assez) et 7h30 à 8h45 (Beauvillain)
- De 16h30 à 18h00 pour les écoles Jules Ferry (Maternelle) et Marius Assez (Primaire) et de 16h45 à 18h00 pour l'école Julien Beauvillain (Primaire).

Les locaux utilisés seront la salle de classe des petits de l'école maternelle pour les 3/5 ans et la salle polyvalente de l'école Marius Assez pour les enfants de l'école Marius Assez et de l'école Julien Beauvillain et les enfants accueillis seront ceux dont les parents travaillent et doivent donc laisser leurs enfants aux services de garderie (matin et/ou soir) et de cantine (le midi).

Les autres locaux pouvant être utilisés seront donc l'école maternelle Jules Ferry avec la salle polyvalente (salle de jeux), ainsi que trois salles de classe et tout le bloc sanitaire (toilettes adaptées à l'âge et à la taille des enfants, ainsi que lavabos et systèmes pour s'essuyer les mains) et la salle « arc en ciel ».

Les enfants auront accès également à la cour de l'école avec ses jeux en conformité, au préau, au dortoir équipé de 60 lits et donc le restaurant scolaire situé juste à côté.

Pour les enfants des écoles primaires Marius Assez et Julien Beauvillain (qu'il faudra bien sûr aller chercher dans les écoles et ramener au lieu de garderie), un accès sera possible au terrain de football, au plateau sportif, à la salle des sports et même à l'école Marius Assez pour des besoins ponctuels (jeux communs, intégration avec les enfants de maternelle) selon les projets.

### II – LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

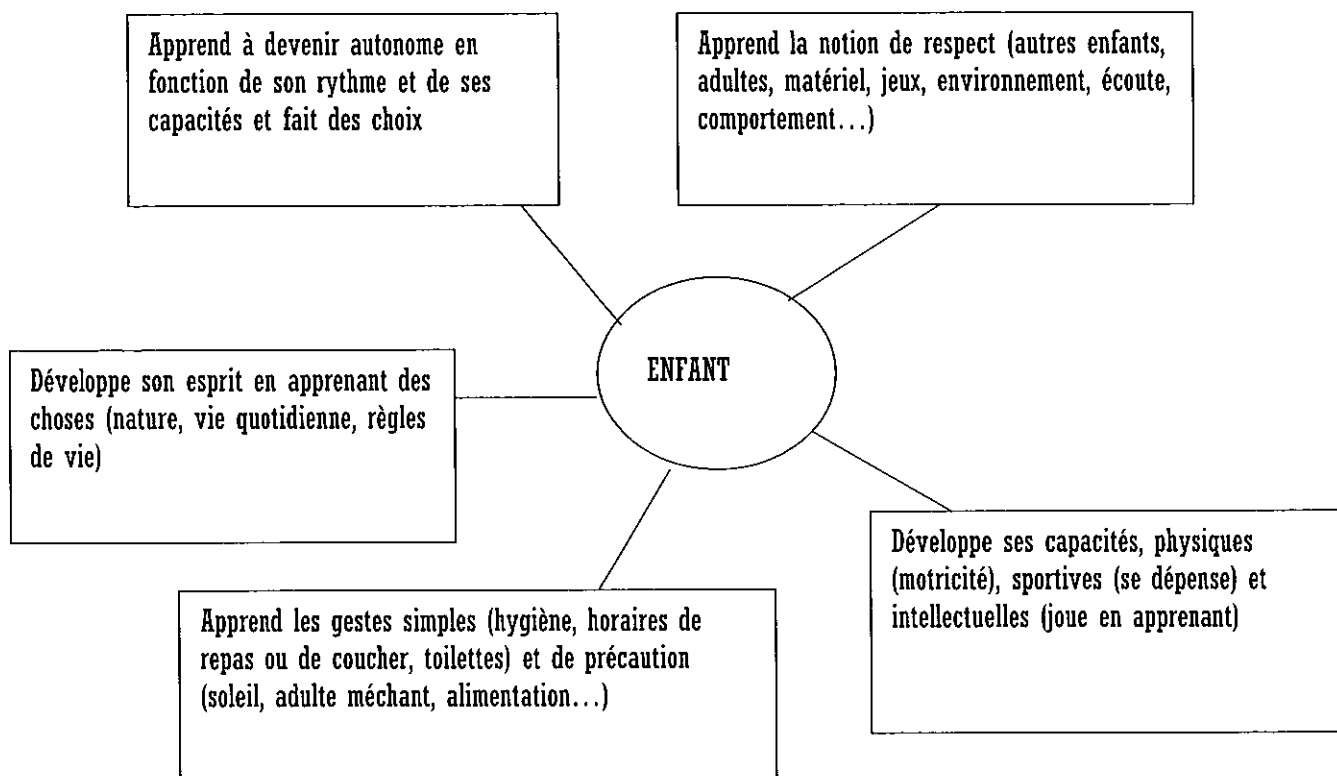
**a) La ville souhaite pour ces temps de Garderie Périscolaire :**

- Une utilisation maximum des infrastructures mises à disposition
- Permettre aux jeunes de mieux se distraire
- Dynamiser l'ensemble des activités proposées
- Favoriser un sentiment de bien-être chez l'enfant



## b) Les objectifs de la municipalité et de l'équipe d'animation :

- Renforcer une dynamique par le biais d'activités éducatives, sportives et créatives.
- Favoriser à travers les actions de qualité, la relation entre l'enfant et l'équipe d'animation
- Favoriser au maximum l'écoute des jeunes et la socialisation par la vie en collectivité.
- Faire découvrir sa commune à l'enfant par le biais d'associations locales



L'enfant est donc au centre de tout, c'est pour cela qu'on doit prendre en compte ses idées, ses remarques, ses critiques, ses besoins et ses attentes, tout en lui laissant le choix de certaines choses, dans la limite du possible.

Certes, il est parfois difficile dans une dynamique de groupe de réaliser les choix individuels, mais cela demande un gros travail d'animation de la part de l'équipe pédagogique, en rappelant que l'animateur est considéré par l'enfant comme son modèle.

## c) Pour ce faire, l'équipe d'animation sera composée :

- D'un(e) directeur (rice) sur place et du nombre d'animateurs en fonction du nombre d'enfants inscrits (au moins 1 par école)
- D'un personnel de service (ménagères)
- D'agents techniques de la Commune

## d) l'équipe d'animation disposera :

### Pour équipement :

- D'un matériel ludique, éducatif, pédagogique, sportif et de motricité, adapté à l'âge des enfants.
- D'une ligne téléphonique (ou téléphones portables du personnel) et de fournitures diverses

### Pour la mise en place de l'Accueil Périscolaire :

- Pour la préparation et le bon déroulement de l'Accueil Périscolaire (et de la cantine), des réunions sont prévues avant, pendant et après le temps d'accueil des enfants.

Des temps de formation sont également prévus (temps d'échanges entre animateurs et direction, documents mis à disposition)

- Les enfants seront répartis par école en évitant de se mélanger.

### III – REpondre aux Objectifs suivants

- ⇒ **La Garderie Périscolaire doit offrir aux jeunes enfants des loisirs adaptés à leurs besoins, leurs désirs, leurs capacités afin qu'ils passent un bon moment en dehors du temps scolaire (mais cela peut aussi être de l'aide aux devoirs).**  
Les enfants doivent se sentir en sécurité au sein de la structure et au sein de l'équipe d'animation. En aucun cas, leur sécurité affective, physique ou psychologique ne doit être mise en danger.
- ⇒ **La Garderie Périscolaire doit favoriser les relations entre enfants, animateurs, direction, parents, intervenants extérieurs, élus municipaux, personnels de service...**
- ⇒ **L'équipe d'encadrement contribue à la réussite du projet : chacun doit se montrer responsable, dynamique, de bonne humeur, compétent, disponible, à l'écoute de l'enfant.**  
Cela permettra le bon déroulement de la Garderie Périscolaire puisqu'un climat de confiance, d'entraide, de franchise, d'échanges sera installé. Tout cela se ressentira au niveau des enfants.
- ⇒ **Les activités proposées aux enfants leur permettront d'être constamment en situation de création, de recherche, de découverte. Tout devra donc être mis en œuvre en fonction des désirs, des possibilités des jeunes afin qu'ils puissent s'exprimer librement, créer, innover et surtout participer activement en faisant des critiques (selon leur âge bien sûr) et des choix. Il s'agit de favoriser l'épanouissement, l'expression, la communication grâce aux jeux, aux règles de vie et au respect.**
- ⇒ **Il ne faut surtout pas sous-estimer les activités manuelles avec la partie création et développement des capacités motrices pour enregistrer et reproduire une activité demandée. Il faudra voir aussi pour mettre en place une activité manuelle libre où, l'enfant ayant à sa disposition diverses choses, pourra les utiliser selon son humeur sans résultat imposé, en laissant complètement libre court à son imagination, sans demande de résultat. Ce sera son œuvre !**
- ⇒ **L'initier au fait de donner son avis et de savoir le prendre en compte (sous forme de geste, de mouvement d'humeur, de sourires, car il est évident que l'enfant ne va pas forcément pouvoir dire si cela lui plaît ou non). Ce sera une manière de le respecter en lui montrant que son avis est important et qu'il a le droit de faire passer des messages auprès des animateurs (démocratie).**
- ⇒ **Il devra être pris en compte le fait qu'il va devoir s'acclimater à un monde d'adultes et il va falloir lui faciliter le passage aux différentes étapes de la vie, à commencer par le fait de jouer avec des enfants plus grands que lui, à la grande école par exemple. C'est le début des liens intergénérationnels puisqu'il sera confronté aux adultes à la cantine, aux animateurs, aux intervenants extérieurs et il faut le familiariser avec ce monde nouveau pour lui, tout en sachant le mettre en garde contre les choses négatives (se protéger des gens méchants en n'étant pas « ouvert » au premier venu sans être sauvage, savoir se protéger de la chaleur, du froid ou même lui prouver l'intérêt de manger équilibré et à heures régulières, ou l'importance de l'hygiène et ce que c'est). Bref, lui apprendre la vie !**

### IV – ACTIVITÉS ET MODE D'EVALUATION

#### a) Les activités privilégiées :

Pour cela, les animateurs définiront eux-mêmes lors des premières réunions de préparation le profil d'activités qu'ils désireront mettre en place afin de répondre à d'autres objectifs intermédiaires que nous fixerons ensemble tels que :

- ⇒ découvrir de nouvelles activités tout en respectant l'environnement et ... son voisin
- ⇒ vivre en collectivité et s'exprimer individuellement (hygiène de vie, relations entre individus, s'affirmer au sein d'un groupe...)
- ⇒ guider les enfants dans l'apprentissage de la solidarité, la justice, le respect, la liberté, la démocratie...
- ⇒ travailler sur des thèmes ponctuels selon les périodes d'ouverture (Halloween, Pâques, le carnaval), mais surtout sans se cantonner dans un thème qui bloquerait toute initiative.
- ⇒ règles de vie (poubelles, lavabos, toilettes, lavage des mains avant manger, ce que l'on doit faire et ce que l'on ne peut pas faire, tout en expliquant pourquoi afin de ne pas juste mettre une interdiction)
- ⇒ créer des moments dits libres (ateliers d'activités comme pâte à modeler ou pâte à sel, puzzles, dessins, histoires au moment de l'accueil, aux temps calmes) et des petites « récréations » où les enfants n'auront pas de jeux

proposés mais seront en détente libre et donc feront ce qu'ils veulent sous surveillance bien entendu. (et évaluer leur degré d'autonomie, qui est « meneur »).

Exemple de profil d'activités : jeux intérieurs, extérieurs, activités manuelles, sorties, grands jeux (de découverte, sportifs...), jeux de kim (pour développer les 5 sens ou le goût), activités dramatiques, théâtrales.

#### **b) L'évaluation :**

Les animateurs stagiaires seront évalués à différents moments dans l'année ; trois évaluations seront prévues et ce, à partir d'un document énumérant différents items tels que le savoir, le savoir-faire, le savoir être (1 au début de l'année scolaire afin de faire le point et savoir si l'animateur se sent prêt, 1 à mi-parcours pour voir si tout est cadré et 1 à la fin de l'année scolaire pour voir la progression ou non et l'autoévaluation de l'animateur).

Les animateurs seront également évalués et suivis sur le terrain. En effet, le directeur ou son adjointe forme les stagiaires en les conseillant, en les guidant, en répondant à leurs attentes...de façons théoriques mais aussi pratiques. Des bilans réguliers seront faits de manière collective ou individuelle en alternance et des moments libres seront laissés afin de laisser l'animateur se poser des questions, aller au devant des autres pour apprendre ou pour se documenter, sans oublier les demandes de réalisations d'objectifs à atteindre.



**Fait à ABSCON, le 26 Juin 2025**

**Le Responsable Jeunesse,**

**Christophe VALANSOMME**

